



TABLEAU D'AVANCEMENT **Major Expertise – Session 2025**

FLASH INFO :

FO Justice vous informe du lancement de la campagne d'avancement pour l'accès au grade de Major Pénitentiaire filière Expertise au titre de l'année 2025.



► Le nombre d'agents à promouvoir s'élève à **39**

► Par dérogation aux dispositions prévues au 3° de l'article 16 et en application des dispositions prévues au 3° de l'article 47 **de la RÉFORME HISTORIQUE FO Justice**, peuvent être promus *les Brigadiers-Chefs Pénitentiaires Expertises ayant atteint le 2^{ème} échelon, qui comptent, au 31 décembre 2025, un an de services effectifs dans ce grade.*

► Les résultats seront publiés à compter du **31 décembre 2025**

